AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

AILRC-FR
Index : EUR 70/020/2011
28 septembre 2011

Amnesty International soutient la Belgrade Pride 2011

Amnesty International adresse mercredi 28 septembre son soutien à la Belgrade Pride 2011, qui doit se dérouler dimanche 2 octobre, et à tous ceux qui l'organisent et y participent.

L'organisation salue l'engagement pris par le gouvernement serbe de veiller à ce que le droit à la liberté d'expression et d'association ne soit pas bafoué par les menaces et les actes d'intimidation des groupes de droite.

Amnesty International estime qu'il est très important pour la Serbie que la Belgrade Pride puisse avoir lieu cette année. En dépit des événements de 2010, au cours desquels plus de 5 000 membres d'organisations de droite et nationalistes ont tenté d'attaquer les participants à la Marche, causant plus d'un million d'euros de dégâts et blessant 100 policiers, le gouvernement n'a pas cédé face aux menaces, mais a pris des mesures afin de faire respecter les droits fondamentaux des citoyens serbes.

Le dirigeant de l'organisation nationaliste Obraz, Mladen Obradovic, qui doit être jugé en appel après avoir été condamné pour avoir mis sur pied des contre-manifestations violentes en marge de la Belgrade Pride 2010, a annoncé qu'Obraz organisera une manifestation le même jour à Belgrade et a invité les policiers à refuser d'obéir aux ordres leur enjoignant de protéger les participants à la Marche pour la fierté. D'autres groupes nationalistes ont également appelé leurs membres à se rendre à Belgrade ce jour-là. L'organisation nationaliste Dveri a tenu une conférence de presse conjointe avec le Syndicat de la police, au cours de laquelle ils ont demandé au ministère de l'Intérieur d'interdire la Marche. Dveri prépare également un rassemblement, sous la forme d'une Marche de la famille, la veille de la Belgrade Pride. Par ailleurs, des graffitis et des affiches appelant à commettre des violences contre les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres ont fait leur apparition dans Belgrade.

Amnesty International exhorte tous ceux qui menacent la Belgrade Pride à reconnaître les droits de tous les citoyens de Serbie, y compris ceux des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres. Ils ont le droit de marcher librement dans les rues de Belgrade durant la manifestation, mais aussi à tout moment, sans craindre d'être menacés ni agressés. Ils jouissent aussi du droit, inscrit dans la législation serbe, de ne pas être soumis à la discrimination, à des discours de haine ni à toute autre forme de menace ou d'agression.

Enfin, Amnesty International prie instamment les autorités de veiller à ce que toutes les personnes raisonnablement soupçonnées d'une infraction pénale en lien avec les menaces ou les agressions dont cet événement est la cible fassent immédiatement l'objet d'une enquête impartiale et, s'il existe des motifs raisonnables, soient poursuivies sans délai.